Direction générale
des Infrastructures,
des Transports
et de la Mer

SCOOP@F

Projet de déploiement pilote de systèmes de transport intelligents coopératifs

Mai 2014

Les systèmes de transport intelligents coopératifs (STI coopératifs) sont basés sur les communications et le partage d'informations entre véhicules, infrastructures routières et infrastructure de communication pour améliorer la sécurité des usagers, faciliter leurs déplacements et garantir la sécurité des agents qui interviennent sur les routes.

Le ministère du Développment durable coordonne un projet de déploiement pilote de STI coopératifs qui débutera en 2014. Ce projet, **SCOOP@F,** doit préparer un déploiement national à partir d'un test réalisé en 2016 sur une grande échelle et dans des configurations variées (autoroutes, routes et rues). Le projet prévoit d'équiper plus de 3 000 véhicules et 2 000 km de routes et rues.

Les partenaires et les sites pilotes

Le ministère conduit ce projet en partenariat avec des collectivités locales, des gestionnaires du réseau routier national, des constructeurs automobiles et des équipementiers, des centres d'études, universités et instituts de recherche, dont le Cerema et l'Ifsttar.

Les cinq sites du projet SCOOP@F sont :

- l'Île-de-France avec l'équipement d'une partie des voies rapides de la région ;
- la Bretagne ;
- l'autoroute Paris-Strasbourg ;
- Bordeaux et sa rocade ;
- des routes départementales en Isère.

Comment ça marche ?

Pour chacun des sites pilotes, les routes et les véhicules communiqueront en utilisant des réseaux sans fils :

- des bornes et des récepteurs Wi-Fi installés en bord de route et dans les voitures ;
- les réseaux publics de communication cellulaire.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

www.developpement-durable.gouv.fr

Les véhicules communiqueront aux routes et aux autres véhicules équipés des informations sur les obstacles rencontrés, leur position, leur vitesse... Les routes communiqueront aux véhicules équipés des informations sur les conditions de circulation, les chantiers, la vitesse autorisée, les accidents, les obstacles...

Le conducteur recevra, via une tablette installée sur le tableau de bord, les différentes alertes. Les données émises par les voitures et captées par les bornes seront retransmises aux gestionnaires routiers qui pourront s'en servir pour connaître le trafic et intervenir plus efficacement sur les incidents. Ce système permet aussi d'améliorer la sécurité des agents intervenant sur les routes : par exemple, en cas d'intervention ou de chantier, une alerte sera donnée à tous les véhicules équipés.

Améliorer la sécurité des usagers et faciliter leurs déplacements

Ce projet doit permettre de tester des services utiles aux usagers, comme l'alerte chantiers, la signalisation embarquée de vitesse, la signalisation embarquée d'événements dangereux comme les queues de bouchons, les accidents et les conducteurs à contre-sens, la localisation et la disponibilité des parcs-relais permettant aux automobilistes d'emprunter les transports collectifs.

Une nouvelle gestion du trafic routier

Le développement des systèmes de transports intelligents et coopératifs va révolutionner le domaine :

- il offrira une information routière plus précise et plus réactive ;
- il permettra de mieux gérer le trafic et d'être plus performant pour intervenir sur les incidents ;
- il permettra à terme de remplacer les panneaux à messages variables, les caméras et autres boucles de comptage avec à la clé un meilleur service à l'usage et un coût réduit pour les gestionnaires des routes.

Le déploiement des sites pilotes de SCOOP@F permet également à l'industrie automobile de préparer les véhicules de demain.

Calendrier

- 11 février 2014 : annonce du lancement du projet
- 2014 : spécifications techniques et développements
- 2015 : équipement des véhicules et des routes et tests
- 2016 : lancement de l'expérimentation en grandeur nature
- 2017 : si l'expérimentation est positive, déploiement national

Financement

L'ensemble du projet est estimé à 20 millions d'euros pour lesquels une subvention européenne a été sollicitée le 11 mars 2014.

DICOM/DGITM – 49b – Mai 2014 - Impression : MEDDE-MLET/SG/SPSSJ/ATL2 - Imprimé sur du papier certifié écolabel européen